

Inline Roller - Ice Skating (IRIS)

Fiche de renseignements 2020-2021

LOISIR ET COMPETITION

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Mail :
Date de naissance : Groupe sanguin :
Nom et téléphone de la personne à prévenir en cas d'accident :

Créneaux horaires du 9 septembre 2020 au 15 mai 2021, hors vacances scolaires :
(sous réserve de modifications par les communes)

Lundi (La Croix Saint-Ouen – Salle Vermeulen)

17h30 – 18h20

débutants

18h30 – 19h30

Avancés, ados, adultes et pré-compétition

Lundi (Compiègne – Salle Royallieu)

16h30 – 18h00

Pré-compétition et compétition

Mardi (Longueil Sainte Marie)

18h00 – 19h00

Roller Dance - Ouvert à tous

19h00 – 20h00

Mercredi (Jaux – Salle Omnisports)

13h45 – 14h30

Babys et enfants

14h40 – 15h30

Avancés et ados

15h30 – 16h20

Babys et enfants

16h20 – 17h05

Cours chorégraphique

Mercredi (Longueil Sainte Marie)

17h00 – 17h50

Babys et enfants

17h55 – 18h40

Ados et adultes

18h40 – 19h30

Pirouettes pré-compétition et compétition

Vendredi (Compiègne – Salle Royallieu)

16h30 – 18h00

Sol + technique - Compétition

Vendredi (La Croix Saint-Ouen – Salle Vermeulen)

17h15 – 18h45

Sol + technique - Pré-compétition

Samedi (La Croix Saint-Ouen – Salle Vermeulen)

10h30 – 11h15

Babys et enfants

11h15 – 12h15

Avancés, ados et adultes

12h15 – 13h00

Cours chorégraphique

Droit à l'image : je déclare consentir à titre gracieux à l'utilisation de mon image et de mon nom ou celui de mon enfant fixée par photographie ou par film, pour une éventuelle utilisation dans toutes éditions de presse écrites, électroniques, en ligne et hors ligne de l'association. Le présent accord comprend le droit d'utiliser l'illustration réalisée, ainsi que la citation de mon nom ou celui de mon enfant, pour la promotion de l'association précitée au moyen d'affiches, affichettes, articles de presse, films, vidéos, publicités, brochures et documentations commerciales, etc...

J'autorise les entraîneurs ou les responsables du complexe sportif à prendre toutes les mesures concernant les soins à dispenser en cas d'accident ou de problème de santé.

Le/...../..... à

Signature du responsable de l'enfant précédé de la mention

« lu et approuvé, bon pour accord »